

Commune d'AILLY-SUR-NOYE

Conseil Municipal du 26 février 2025

Extrait du registre des délibérations

n°2025-02-26-04-01

Date de la convocation

20/02/2025

Convoqués : 23

Présents : 14

Représentés : 3

Absents : 6

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-six février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Pierre DURAND, Maire de la Commune.

Étaient présents : Mesdames et Messieurs, Pierre DURAND, Nicolas BLIN, Jean-Noël LECOINTE, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Frédéric PINOIT, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Edith DELBEY, Vincent DAINE, Anne-Marie LATEUR, Marie-Hélène MARCEL

Étaient représentés : Patrick BERMOND par Pierre DURAND, Gérard LEROY par Nicolas BLIN et Marylène FRANZ par Marie-Hélène MARCEL

Étaient absentes excusées : Christine BOURDELLE-PATRICE et Sonia DOUAY

Étaient absents non excusés : Karine PAGEAU, Sébastien VILLAIN, Tristan ROUSSEL DASSONVILLE et Paulo MARCELO

Monsieur Jean-Noël LECOINTE est désigné secrétaire de séance.

Monsieur le Maire rappelle que les travaux concernant la réfection de l'église de Merville ont débuté.

Il explique que face aux nombreux travaux imprévus devant être réalisés, principalement sur la charpente, en sus du projet initial, il est nécessaire de souscrire un emprunt complémentaire pour le financement de ces derniers.

Monsieur le Maire expose les différentes propositions présentées ci-dessous :

OBJET :

Finances

Souscription d'un
emprunt pour le
financement des
travaux de l'église de
Merville au bois

	Etablissement bancaire	Taux	Montant échéances	Montant intérêts cumulés	Montant frais
15 ou 16 ans - échéance constante - trimestrielle	Crédit agricole	Fixe : 3,52%	4 713,68 €	63 820,47 €	438,00 €
	Caisse d'épargne - 16 ans	Fixe : 3,66%	4 536,23 €	71 318,72 €	300,00 €
	La banque postale	Fixe : 3,88%	4 831,79 €	70 907,15 €	438,00 €
20 ans - échéance constante - trimestrielle	Crédit agricole	Fixe : 3,65%	3 869,12 €	90 529,47 €	438,00 €
	Caisse d'épargne	Fixe : 3,70%	3 886,25 €	91 900,00 €	300,00 €
	La banque postale	Fixe : 3,94%	3 969,07 €	98 525,75 €	438,00 €
25 ans - échéance constante - trimestrielle	CDC	Variable : livret A + 1,30 % : 3,70 %	3 348,30 €	115 830,29 €	438,00 €
	Caisse d'épargne - 25 ans	Fixe : 3,77%	3 391,38 €	120 138,00 €	300,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

Suite à cette présentation, les membres du Conseil Municipal ont voté pour :

1. L'offre de la CAISSE D'EPARGNE – 20 ans – Taux fixe

11 votes : Nicolas BLIN, Gérard LEROY, Catherine CATHELY-WANTIEZ, Maryse-Corinne ROSE, Pascale GIRARD, Annie COCHET, Céline TAMPIGNY, Richard BENOIT, Edith DELBEY, Vincent DAINE et Anne-Marie LATEUR

2. L'offre de la CDC – 25 ans – Taux variable

3 votes : Pierre DURAND, Patrick BERMOND et Jean-Noël LECOINTE

3 abstentions : Frédéric PINOIT, Marie-Hélène MARCEL, Marylène FRANZ

Annule et remplace la
délibération

N°2025-02-26-04

Suite et fin de la délibération n°2025-02-26-04-01

Décide :

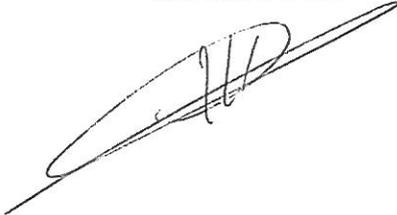
- De retenir la proposition de la CAISSE D'EPARGNE HAUTS DE FRANCE :
 - Montant emprunté : 219 000,00 €
 - Taux fixe sur 20 ans – échéance constante – trimestrielle
 - Taux fixe : 3,70 %
 - Montant échéances : 3 886,25 €
 - Montant intérêts cumulés : 91 900,00 €
 - Frais de dossier : 0,20 %

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à l'aboutissement de ce dossier.

Fait et délibéré ce jour, mois et an que dessus et ont signé au registre tous les membres présents

Pour copie conforme

Le secrétaire de séance
Jean-Noël LECOINTE



Le Maire
Pierre DURAND

